



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocation de solidarité

Question écrite n° 93731

## Texte de la question

M. Daniel Paul appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation de millions de personnes en grande précarité, parmi lesquelles de très nombreuses femmes, sans emploi et qui élèvent seules un ou plusieurs enfants. Ainsi, une jeune femme de 38 ans élève seule ses 2 enfants de 9 et 11 ans. Depuis la fin de ses allocations Assedic, elle touche l'ASS soit 469 euros. En janvier dernier, elle a obtenu un emploi de surveillante de cantine, pour 2 heures par jour en période scolaire, soit un maximum de 250 euros par mois « scolaire ». Elle déclare ce petit plus aux Assedic. En septembre dernier, après 7 mois de travail, l'ASS est réduite de 40 % de son revenu d'activité et dans 6 mois, elle perdra ses droits à l'ASS et devra donc « vivre » avec 250 euros maximum. Aujourd'hui, avec la situation de l'emploi dans la région havraise, elle a peu de chances de trouver une activité lui apportant un salaire supérieur à l'ASS, et pourtant elle souhaite travailler, payer son loyer, ses factures et surtout nourrir ses enfants. Alors, va-t-elle devoir mettre fin à son activité qui lui rapporte 250 euros par mois « scolaire », ce qui est évidemment insuffisant pour faire face et s'en remettre à l'ASS ? Il lui demande donc quelles solutions elle envisage concrètement pour que ceux et celles qui vivent actuellement ce genre de difficultés ne soient plus placés devant de telles situations.

## Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Paul](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (8<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93731

**Rubrique :** Chômage : indemnisation

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 novembre 2010, page 12636

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)